

Bonjour,

Habitant une zone très concernée par le trafic aérien, je me permets de vous soumettre une question :

Sur le site de l'IMTAG, sur les dates des 4-5 août la destination ou provenance de l'avion est mentionnée comme inconnue.

Dans le contexte actuel et les outils informatiques à notre disposition, cela me paraît aberrant.

Qu'en est-il exactement du suivi de ces avions ?

Il est également étonnant que ce manque d'information ne soit sanctionné que par une taxe de CHF 20.—

Je vous communique également que 10 atterrissages ont eu lieu entre 23:00 et 00:00 également taxés du même montant.

Les décollages ayant été assujettis à des montants de CHF 400.00 et CHF 200.00 qui, compte tenu des nuisances qu'ils provoquent, ne sont absolument pas dissuasifs.

Je vous donne ci-dessous les détails des vols concernés :

Versoix, 4.08.2017